



12 juin 2024

L'honorable Caroline Wawzonek
Première ministre adjointe
Ministre des Finances
Ministre de l'Infrastructure
Ministre responsable de la Société d'énergie des Territoires du Nord-Ouest

Objet : Mandat du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Je vous confirme par la présente votre mandat de ministre des Finances, de ministre de l'Infrastructure et de ministre responsable de la Société d'énergie des Territoires du Nord-Ouest. Vous présiderez également le Conseil de gestion financière puisqu'il fait partie du portefeuille du ministère des Finances. Vous avez également été nommée première ministre adjointe.

En tant que Conseil exécutif du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO), nous entreprenons un cheminement collectif qui orientera le territoire dans une période de transition et de changement transformateur au cours de la 20^e législature. Ensemble, nous ferons progresser notre vision commune qui consiste en des Territoires du Nord-Ouest (TNO) qui prospèrent dans tous les aspects, qui encouragent l'utilisation et la promotion de nos ressources humaines et naturelles, qui établissent et maintiennent une gestion financière durable, et qui font progresser la gouvernance collaborative avec les gouvernements autochtones.

Notre succès collectif dans la réalisation des priorités de la 20^e Assemblée législative (les priorités) exige la volonté et l'engagement de tous les députés de l'Assemblée législative de travailler ensemble dans leurs rôles respectifs, dans l'intérêt des résidents des TNO. Dans un esprit de gouvernement de consensus, je m'attends à ce que vous entreteniez des relations constructives, ouvertes, respectueuses et axées sur la collaboration avec vos collègues du Conseil exécutif et les simples députés. Les principes directeurs et les conventions sur les processus établissent les principes fondamentaux de la communication, de la transparence, de la responsabilisation et de la prise de décisions inclusives qui sont essentiels à un gouvernement de consensus efficace aux TNO. En tant que ministre, vous devez rendre compte à l'Assemblée législative du respect de ces principes, de votre leadership, de l'exécution de vos responsabilités et des décisions prises par le Conseil exécutif.

Le GTNO n'est qu'un des gouvernements en place aux TNO. La collaboration avec les gouvernements et les organisations autochtones est essentielle à la réalisation de notre mandat. Les TNO peuvent montrer au Canada et au monde entier ce que la gouvernance collaborative entre les gouvernements autochtones et les administrations publiques permet d'accomplir.



En tant que ministre, vous devriez faire progresser la réconciliation et la bonne gouvernance dans le cadre de l'exécution du mandat du GTNO en vous engageant à atteindre les objectifs de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones; à faire progresser, à régler et à mettre en œuvre les accords sur les droits des Autochtones; à mettre en œuvre les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation et les appels à la justice de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées; à échanger de l'information et à innover grâce à des partenariats formés avec les gouvernements autochtones, le gouvernement fédéral, les administrations communautaires, les organisations non gouvernementales et le secteur privé; et à honorer le dévouement du GTNO à l'égard de l'ouverture, de la transparence et de la responsabilisation.

J'attends des ministres qu'ils renforcent les relations intergouvernementales avec les gouvernements autochtones et qu'ils fassent progresser les questions d'intérêt commun en collaborant avec le gouvernement fédéral pour augmenter le financement versé aux TNO.

Les priorités de la 20^e Assemblée législative orienteront notre travail pendant une période difficile. Le GTNO doit adopter des approches plus collaboratives et coordonnées quant à la prestation des programmes et des services, en veillant à ce qu'ils soient conçus selon une approche axée sur la personne qui accorde la priorité à l'équité et à la facilité d'accès pour tous les résidents. Les ministères devront échanger, collaborer et communiquer entre eux à l'échelle du gouvernement afin de donner au Conseil exécutif les meilleurs conseils et les options les plus complètes à prendre en considération. En reconnaissant ce besoin, je n'ai pas attribué de portefeuilles symboliques axés sur les clients pour les jeunes, les aînés et les personnes handicapées au sein du gouvernement. Je m'attends plutôt à ce que tous les ministres demandent à leurs ministères de travailler ensemble pour répondre efficacement et équitablement aux besoins de divers groupes de clients dans le cadre des politiques d'établissement existantes de leurs ministères, et pour trouver des solutions stratégiques qui sont, par définition, axées sur la personne et qui favorisent une prestation cohérente et efficace des programmes et des services. Le GTNO a pris des engagements dans le cadre de son mandat qui s'harmonisent à chacune des priorités, afin de concrétiser cette vision. Je m'attends à ce que vous, en collaboration avec vos collègues du Conseil exécutif, fassiez appel au comité du Conseil exécutif compétent pour faire progresser les engagements pris dans le mandat et élaborer des propositions coordonnées à soumettre à l'attention du Conseil exécutif.

Le GTNO dispose d'une main-d'œuvre extraordinaire qui s'efforce constamment d'offrir aux résidents des services et des programmes du mieux qu'elle le peut. En tant que ministres, nous devons mettre à la disposition des fonctionnaires les conseils et les outils nécessaires pour qu'ils travaillent avec nous, dans le cadre de notre engagement à servir la population des TNO. Je vous demande de donner l'exemple, pour montrer que la collaboration est la clé du succès. Le renforcement des relations et la mise en place de nouvelles façons de collaborer nécessiteront de l'innovation, de la créativité, de l'adaptabilité et de l'humilité à l'échelle du gouvernement et de la fonction publique. Nous devons nous comporter avec professionnalisme et intégrité, préserver la confidentialité de toutes les questions liées au Conseil exécutif et aux discussions et procédures connexes, et ne jamais perdre de vue notre vision commune d'un territoire où les gens sont encouragés à vivre, à travailler et à grandir comme ils le souhaitent.



Les répercussions du changement climatique requièrent une attention immédiate et devraient sous-tendre la prise de décisions responsables. Les inondations, les feux de forêt et la dégradation du pergélisol ont une incidence de plus en plus forte sur notre contexte opérationnel et constituent une source de tensions financières, culturelles et affectives. En tant que gouvernement, nous devons nous adapter à l'évolution de l'environnement et prendre des mesures qui inspirent la confiance des résidents en notre capacité à les soutenir et à s'attaquer de façon significative aux causes et aux effets du changement climatique.

Nous devons relever le défi d'offrir les programmes et les services auxquels les résidents s'attendent et dont ils ont besoin, tout en tenant compte d'une réalité financière limitée. Bien que cette tâche soit difficile, elle n'est pas impossible. Nous avons la possibilité de rétablir l'équilibre financier du GTNO et de mettre le territoire et ses résidents sur la voie du succès à long terme en engageant de saines dépenses publiques. Nous nous appuierons sur la Stratégie de viabilité budgétaire pour relever les défis auxquels nous serons confrontés au cours des quatre prochaines années, notamment les défis inconnus qui se présenteront inévitablement, tout en allouant des dépenses gouvernementales permettant de bien prendre en compte les priorités de la 20^e Assemblée législative. En veillant à ce que nos finances soient saines, nous garantirons la certitude et la sécurité pour les résidents, aujourd'hui et dans l'avenir.

En plus de nous assurer de concentrer nos ressources existantes pour obtenir un impact maximal, nous devons nous concentrer sur le développement économique. Il s'agit notamment de combler l'important manque d'infrastructures de notre territoire par rapport au reste du Canada, car le bien-être des résidents est directement influencé par la force et la résilience des infrastructures en place aux TNO. Vous êtes responsable de la collaboration interministérielle et intergouvernementale afin d'aider à simplifier les processus réglementaires et à optimiser les avantages du développement pour les Ténois. En appuyant la création de logements convenables et abordables, de réseaux de transport, de systèmes énergétiques propres et fiables et d'infrastructures numériques, nous améliorerons notre potentiel économique et la qualité de vie des résidents et des collectivités, multiplierons les possibilités d'éducation, de perfectionnement des compétences et d'entrepreneuriat, et jetterons les bases de la croissance et de la durabilité futures.

Les priorités de la 20^e Assemblée législative reconnaissent que les traumatismes individuels, collectifs et intergénérationnels sont à l'origine de bon nombre des défis liés à la santé et de défis sociaux qui touchent les familles et les collectivités des TNO. La colonisation et le racisme systémique sont les causes profondes de ces traumatismes au sein des peuples autochtones et doivent être pris en compte pour réduire et prévenir les problèmes sociaux et de mieux-être psychologique. La sécurité culturelle, ce qui comprend un accès facile et équitable, doit être au cœur de la conception des politiques et des programmes. Pour promouvoir la sécurité culturelle, il faut s'engager dans un travail significatif de lutte contre le racisme, tant sur le plan individuel que systémique. Vous êtes responsable de donner l'exemple dans ce domaine. Les leaders autochtones ont vivement exprimé le souhait que le GTNO échange avec eux en tant que partenaires pour s'attaquer aux problèmes sociaux et de mieux-être psychologique auxquels se heurtent les résidents en éliminant les obstacles et en appuyant la conception et la prestation de programmes adaptés à la culture et axés sur la personne. Il vous incombe d'appuyer cette démarche en assurant la coopération interministérielle et intergouvernementale, ce qui comprend la promotion de la prestation intégrée des services et la promotion d'une culture de collaboration axée sur les solutions.



Notre rôle, en tant que Conseil exécutif, est essentiel pour guider notre gouvernement dans la réalisation d'une vision commune de l'avenir des TNO. Ensemble, nous pouvons jeter les bases d'un territoire uni, résilient et prospère, fondé sur un véritable partenariat et une gouvernance collaborative. J'espère que vous travaillerez sans relâche, à mes côtés, pour accomplir la tâche stimulante et gratifiante de diriger le GTNO, afin qu'il réalise le plein potentiel et les aspirations des TNO et de sa population, aujourd'hui, et pour les générations à venir.

R. J. Simpson
Premier ministre

Pièce jointe



Ministre des Finances

En tant que ministre des Finances, vous êtes chargée de diriger votre ministère afin qu'il remplisse son mandat, tel qu'il est défini dans la Politique sur la création du ministère des Finances, qui consiste notamment à obtenir, à gérer et à contrôler les ressources financières, humaines, informatiques et technologiques nécessaires à la mise en œuvre des politiques et des programmes du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, ainsi qu'à gérer de manière efficace et économique ces ressources. Vous êtes également chargée de la réglementation du secteur de l'assurance et du contrôle de la vente d'alcool et des produits du cannabis aux Territoires du Nord-Ouest. Pour atteindre ces objectifs, votre ministère entreprend une vaste gamme d'activités dont vous êtes toujours responsable.

En plus d'atteindre les objectifs ministériels, vous prendrez les mesures suivantes pour appuyer la réalisation du mandat du gouvernement :

- Faire progresser la réconciliation et la bonne gouvernance en :
 - continuant à appuyer la prestation de la formation en ligne obligatoire « Bien vivre ensemble » pour tous les employés du GTNO;
 - recrutant, formant et promouvant une fonction publique dotée des connaissances, des compétences et de l'humilité nécessaires pour soutenir la réconciliation;
 - développant une fonction publique représentative de la population autochtone des TNO;
 - élaborant et en appliquant un plan d'action sur la satisfaction des employés, qui comprend la collecte d'informations et des initiatives politiques;
 - actualisant le modèle d'analyse de rentabilité informatique afin de garantir que l'offre de services en ligne soit prise en compte dès l'élaboration d'une proposition de projet.
- Améliorer la pertinence, l'accessibilité et l'abordabilité des options de logement aux TNO en :
 - concevant une analyse ou une évaluation approfondie des besoins en logements à l'échelle du territoire, en partenariat avec Habitation TNO, les gouvernements autochtones et les administrations communautaires.
- Renforcer l'assise économique des TNO, appuyer le développement du secteur privé et renforcer la capacité communautaire, encourager la diversité des activités économiques entre les secteurs et réduire le coût des activités commerciales aux TNO en :
 - appliquant le Cadre stratégique de la politique macroéconomique à toutes les initiatives proposées et à tous les programmes existants ayant des composantes économiques, afin de s'assurer que les décisions s'appuient sur des données probantes et qu'elles tiennent compte des implications économiques importantes;
 - plaidant auprès du CRTC pour l'amélioration de l'accessibilité, de la qualité, de la fiabilité et du choix concurrentiel des services Internet à large bande aux TNO;
 - révisant le processus de plaintes des fournisseurs et en continuant d'appliquer la politique de gestion des performances des fournisseurs.



- Renforcer les mesures préventives, sensibiliser le public et améliorer l'accès à des soins de santé tenant compte des traumatismes et adaptés à la culture en :
 - continuant à soutenir le développement des professionnels de la santé grâce au Programme de formation et de perfectionnement des Autochtones;
 - encourageant l'augmentation des effectifs du secteur de la santé aux TNO grâce au Service de recrutement du personnel médical, qui travaillera avec le MSSS, l'ASTNO et l'ASCT pour trouver des candidats qualifiés et promouvoir les postes au sein de l'organisation.
- Prévenir, interrompre et atténuer les effets des traumatismes en :
 - poursuivant la mise en œuvre du Cadre de recrutement et de rétention des Autochtones et du plan d'action connexe afin d'assurer la révision et la création d'initiatives politiques, de formations, de documentation et de programmes qui tiennent compte des traumatismes vécus et qui respectent les cultures autochtones, et afin de résoudre les difficultés d'accès;
 - continuant à collaborer avec le Comité consultatif des employés autochtones et le Comité consultatif du GTNO sur la diversité et l'inclusion afin d'examiner les initiatives et les programmes (nouveaux et existants) sous l'angle de la lutte contre le racisme et du respect des cultures.
- Accroître la sécurité des résidents et des collectivités en :
 - apportant un soutien financier au Programme d'aide d'urgence en cas d'évacuation.

En plus des objectifs du mandat énumérés ci-dessus, vous devez également :

- guider le GTNO dans l'application de la Stratégie de viabilité budgétaire et favoriser la viabilité et la santé financières du GTNO en déployant des efforts de façon continue afin d'accroître les revenus, de réduire les dépenses et de s'assurer que chaque dollar dépensé sert à répondre aux besoins des résidents et des collectivités;
- diriger l'élaboration et la mise en œuvre de la Politique d'approvisionnement auprès des Autochtones avec le soutien du ministre de l'Exécutif et des Affaires autochtones;
- soutenir le ministre de l'Exécutif et des Affaires autochtones dans la révision et la mise à jour de la Politique sur les contrats de gré à gré;
- diriger la deuxième phase des modifications de la *Loi sur l'évaluation et l'impôt fonciers*, en collaboration avec le ministre des Affaires municipales et communautaires;
- proposer d'apporter des modifications à la *Loi de l'impôt sur le salaire* et à la *Loi sur la fonction publique*.



Ministre de l'Infrastructure

En tant que ministre de l'Infrastructure, vous êtes chargée de diriger votre ministère pour qu'il remplisse son mandat, tel qu'il est défini dans la Politique sur la création du ministère de l'Infrastructure, qui consiste notamment à offrir des services au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest en matière de planification, de conception, de construction, d'acquisition, d'exploitation et d'entretien des infrastructures gouvernementales; à fournir des services au public (fourniture de carburants pétroliers, fret maritime, permis de conduire et immatriculation de véhicules, et services de réglementation liée à la sécurité); à fournir, à l'échelle du ministère, un programme axé sur la gestion des fonds documentaires du gouvernement; à promouvoir le développement et l'utilisation accrue des technologies écoénergétiques et des énergies renouvelables; et à offrir des services de réglementation liée à la sécurité au public. Pour atteindre ces objectifs, votre ministère entreprend une vaste gamme d'activités dont vous êtes toujours responsable.

En plus d'atteindre les objectifs ministériels, vous prendrez les mesures suivantes pour appuyer la réalisation du mandat du gouvernement :

- Faire progresser la réconciliation et la bonne gouvernance en :
 - définissant les possibilités de propriété pour les partenaires autochtones du Projet d'agrandissement de l'installation hydroélectrique de la rivière Taltson, en développant les capacités et en créant un cadre pour l'investissement économique dans le projet;
 - collaborant avec le gouvernement tłı̨chǫ pour faire progresser la construction de la ligne de transmission tłı̨chǫ afin de renforcer la sécurité énergétique dans la région tout en réduisant notre dépendance à l'égard du mazout;
 - entreprenant un examen des modèles de gouvernance et d'exploitation du Service de transport maritime.
- Renforcer l'assise économique des TNO, appuyer le développement du secteur privé et renforcer la capacité communautaire, encourager la diversité des activités économiques entre les secteurs et réduire le coût des activités commerciales aux TNO en :
 - travaillant avec les Services partagés de l'approvisionnement pour définir des exigences de formation et des objectifs pour les apprentis dans tous les projets de conception et de construction d'infrastructures;
 - développant et publiant une nouvelle approche stratégique de l'énergie avec des objectifs qui guident l'investissement en coopération avec le MECC et le MITI;
 - faisant progresser la planification et la conception du projet d'agrandissement de l'installation hydroélectrique de la rivière Taltson;
 - travaillant avec le Comité consultatif économique pour finaliser et mettre en œuvre le Plan stratégique de l'aéroport de Yellowknife.
- Accroître la sécurité des résidents et des collectivités en :
 - développant et en lançant un nouveau système de cartes du réseau routier et de rapports connexes (Routes TNO) pour offrir aux voyageurs des informations en temps réel sur l'état



des routes, notamment grâce à des caméras, des compteurs de véhicules et des informations sur l'environnement et les conditions météorologiques;

- recherchant et en évaluant des solutions technologiques innovantes et émergentes pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et en menant des études de faisabilité sur l'application de ces solutions;
- travaillant avec le MAMC et Habitation TNO pour entreprendre une politique, des recherches et une évaluation de la portée en vue de la création d'une *Loi sur les normes de construction* aux TNO;
- créant et en lançant une nouvelle campagne de sécurité routière dans le cadre des efforts interinstitutionnels déployés au titre de la Stratégie de gestion de l'alcool pour les TNO afin de mieux sensibiliser le public aux risques de la conduite avec facultés affaiblies.

En plus des objectifs du mandat énumérés ci-dessus, vous devez également :

- poursuivre la construction de la route de la vallée du Mackenzie;
- veiller à ce que le Service de transport maritime (STM) priorise le réapprovisionnement des collectivités plutôt que d'autres activités;
- étudier l'initiative de consolidation du parc de véhicules afin de réaliser des gains d'efficacité et des économies d'échelle en matière d'achat, d'entretien et de renouvellement continu des véhicules appartenant au GTNO;
- optimiser l'utilisation des locaux à bureaux.



Ministre responsable de la Société d'énergie des Territoires du Nord-Ouest

En tant que ministre responsable de la Société d'énergie des Territoires du Nord-Ouest (SETNO), vous êtes chargée de diriger la SETNO dans l'accomplissement de sa mission, qui consiste à produire, à transmettre et à distribuer une énergie propre, fiable et abordable aux Territoires du Nord-Ouest, conformément à la *Loi sur la Société d'énergie des Territoires du Nord-Ouest*, afin d'enrichir la vie des habitants du Nord et d'encourager la vie, le travail et l'investissement aux Territoires du Nord-Ouest.

En plus des objectifs de la SETNO, vous devez également :

- travailler avec le conseil d'administration de la SETNO pour développer un processus de planification stratégique annuel qui favorise l'efficacité des rapports et une plus grande transparence;
- collaborer avec le conseil d'administration de la SETNO pour définir des processus conformes aux normes de l'industrie pour les grands projets, améliorer la gestion des risques et la budgétisation, et intégrer l'innovation aux processus de prise de décisions et de planification de la SETNO.